



ECOLE ROYALE MILITAIRE
DÉPARTEMENT DE SYSTÈMES D'ARMES ET BALISTIQUE




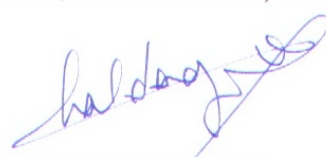
28 octobre 2005


Annexe A : Rapport des essais de tirs N° ABAL-ES- 051025 / 1

1. Objet : Mise à l'essai et classification de la résistance anti-balle d'une porte et cloison.
2. Client : G-Block s.a.
Zoning industriel de Ghislenghien
Chemin Preucamps , 16
7822 Ghislenghien - Ath
BELGIQUE

Représenté par
➤ Monsieur Monsieur GONZALEZ
3. Identification du vitrage :
 - a. N° du client : BR-FB5
 - N° ABAL : 05-043
4. Date des essais : 25/10/2005
5. Norme utilisée: EN 1522-15233 / FB5
6. Le rapport comprend 1 résultat des tirs et 1 attestation de résistance établie en français.
7. Nous désirons attirer votre attention sur le fait suivant : la vitesse du projectile mesurée par nos soins peut occasionnellement se trouver hors de la plage prescrite dans la norme précisée au point 5 ci-dessus. Cette non-conformité, indépendante de notre volonté, provient de l'imprécision du système d'arme utilisé. Nous constatons avec satisfaction que cela n'a pas porté à conséquence puisque tous les échantillons ont résisté.
8. Nous tenons à préciser que les résultats qui suivent ne concernent que l'échantillon référencé ci-dessus.
9. Ce rapport d'essai ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.


B. KESTELYN
Lieutenant ir
Responsable technique


M. MALDAGUE
Commandant ir
Coordinateur de la qualité


M. PIRLOT
Professeur Dr. ir
Directeur technique